

# Compte rendu du CA du 25-06-2019 du LGT JOLIOT-CURIE

## **1-Vérification du quorum**

18 personnes présentes, quorum atteint

## **2-Désignation d'un secrétaire de séance**

Adeline Marchika représentant des parents d'élèves FCPE

## **3-Adoption de l'ordre du jour avec 2 points en plus**

- recrutement d'AED

- ruches connectées

Adopté 18/18

## **4-Adoption du PV du CA précédent**

Adopté 19/19

## **5-Convention voie de bus (lycée/ région/ville) pour 12 ans.**

Précédente convention obsolète, la nouvelle permettra l'ouverture/fermeture sans déplacement d'un agent. La commune est propriétaire des systèmes de fermeture et le lycée s'occupe de l'entretien courant.

Questions

- Fermer la voie des bus n'est-ce pas une solution plus sécurisante ?

Cette voie des bus permet aux élèves de descendre en toute sécurité.

De plus la rue du Dauphiné a une vocation mixte : voitures, cyclistes

- Les grilles vont-elles être réparées ?

Toutes les parties doivent être refaites (partie pour la ville, partie pour la Région) avec des grilles plus solides ;

Adopté 18/18

## **6-Convention location DAF conseil (organisme de formation)**

Régulièrement le lycée met à disposition de DAF CONSEIL, organisme de formation, une salle de cours et l'atelier de mécanique, pour des employés de Bosch pour 150€/jour.

Adopté 19/19

## **7-Projet territoire promotion santé**

Le lycée a été désigné lycée mutualisateur pour un projet de formation pendant 2 ans associant 10 écoles, 3 collèges et 2 lycées (un LP et un LGT)

Adopté 19/19

Arrivée de Sylvie Roig

## **8-DBM CPG (crédits pédagogiques globalisés)**

Crédits déjà ouverts à compléter par une dotation de 600€ et 10 000€ pour le service santé.

19/19

## **9- Convention association sportive**

Cette convention a pour but de fixer les règles entre les lycées d'une part, et l'AS d'autre part, concernant le principe d'une subvention annuelle qui ne dépassera pas 1 000 € pour le LGT et 300 € pour le LP.

Ces limites de 1000 € (et 300 €) seront votées chaque année.

Discussion :

- Des inquiétudes par rapport au coût de la participation de l'AS à des championnats.
- Discussion sur la phrase : « les véhicules du lycée... sont mis à disposition gracieusement autant que de besoin si les dates sont compatibles avec l'activité des lycées qui reste prioritaire »

Pas de priorité actée pour l'UNSS.

On propose de mettre en avant l'organisation et non la priorité à l'un ou l'autre.

« ...**si les dates sont compatibles avec les autres activités du lycée** ».

Adopté 19/19

### **10-Charte des voyages modifiée et programme 2019-2020**

Cette charte a été retravaillée en commission avec modification du préambule et de l'article 4 (ce dernier oblige les personnels de direction à rester au cas où il y ait un problème).

Un projet pour le LP et 8 pour le LGT.

Arrivée du représentant de la mairie

M. le proviseur explique que le CA et la charte actent la politique de l'établissement.

1-Charte adoptée :

8 abstentions et 12 votes pour.

2-Mise au vote du programme :

Adopté 20/20.

3-Voyage Somerset de M. HERZOG pour les élèves du groupe euro anglais : 347 € par élève en 10/19

Adopté : 20/20 (engagement du lycée et participation des familles)

### **11-Marché de vérification annuelle des extincteurs avec la société SCUTUM INCENDIE**

Il s'agit d'un accord-cadre de vérification des extincteurs.

Le parc sera renouvelé, le contrat est financé par la Région

Adopté 20/20

### **12-Nouvelle convention GRETA**

Le GRETA MONTPELLIER LITTORAL regroupe 47 établissements secondaires de l'Hérault.

La nouvelle convention intègre la possibilité de formation par apprentissage au sein du GRETA. Elle est liée à la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

La convention intègre la mise à disposition des plateaux techniques et/ou des compétences humaines.

Echanges et réflexions sur le sujet :

- certains élèves ne réussissent pas en enseignement classique.

- pour d'autres élèves c'est difficile de réussir en apprentissage compte tenu de la double activité : cours et travail en entreprise (le taux de réussite est plus bas en apprentissage qu'en formation classique)

- quel intérêt pour les lycées Joliot-Curie à avoir cette convention avec le GRETA ?

=> Assurer l'apprentissage permettra la survie du lycée professionnel face à un besoin de certains élèves et des entreprises. Cela permet de compenser la baisse régulière d'attrait de certains BTS.

Ex : s'il n'y a pas d'apprentissage, les BTS MV (maintenance des véhicules) iront au lycée Mendès France (Montpellier) qui ouvre une section à la rentrée.

- Quels domaines sont concernés par le GRETA dans notre établissement ?

=>: ceux pour lesquels nous avons déjà des compétences et les parties techniques correspondantes.

Ouvrir une formation en apprentissage permet ensuite de le valider en formation initiale.

Actuellement le GRETA ne concerne que la formation continue avec une formation des agents de sécurité (2 sessions de 3 mois) et une formation de tuyauteurs.

Vote : absentions 4, contre 8, pour 8 dont la voix du chef d'établissement prépondérante en cas d'égalité,

Adopté à 8/20.

Départ d'un membre du CA

### **13-PFS projet fédérateur structurant**

Il regroupe les sorties culturelles et résidences d'artistes.

Certaines demandes ont déjà été revues à la baisse.

A voter :

- adoption du PFS 2029
- adoption du PFS 2020
- autorisation donnée au chef d'établissement de signer les conventions

Adopté 19/19

Proposition de la répartition au vote

#### **14-Association IMAD.**

Ce projet porté par le CESC (comité d'éducation à la santé et la citoyenneté) propose une conférence de 2h dans le domaine du vivre-ensemble

Vote : 1 abstention et 18 pour. Adopté.

#### **15-Convention Université de Montpellier**

Les élèves de la CPGE TSI (classe préparatoire aux grandes écoles de technologies et sciences industrielles) bénéficient d'une double inscription en sciences à l'université. Cette classe accueille des élèves ayant le Bac TSTI2D (toutes spécialités) ou le bac STL option SPCL (sciences physique et chimie en laboratoire)

Pour la 1ère promotion CPGE TSI : tous les élèves sont restés, 13 ont été admissibles en école d'ingénieurs.

Adopté à 19/19

#### **16. Recrutement d'assistants d'éducation**

Autorisation annuelle de recruter 10 postes d'AED

Adoptée 20/20

#### **17. Projet de ruches connectées**

Ce projet est projet porté par 4 enseignants.

Il intègre technologie, pédagogie et écologie

Coût total 1200 € pour 2 ruches (équipées de différents capteurs électroniques)

Adopté 19/19

## **Questions diverses des enseignants**

#### **1-Bilan d'orientation des élèves de seconde**

- 423 élèves concernés dont 253 passages classiques et 56 après entretiens
- 4 cas d'appel dont 3 ont obtenu satisfaction

Détail des orientations en classes technologiques :

- 39 vers une 1STI2D
- 79 vers une STMG (souvent demande initiale 1G) + 3 élèves après appel
- 1STL 8 élèves

10 maintiens

La réorientation en voie professionnelle concerne 3.55 % des élèves.

2,55 % des élèves de seconde redoublent.

Orientation en première générale (nouveau dans le cadre de la réforme du lycée).

- Elle s'appuie sur 3 spécialités.
- le lycée n'a appelé aucun élève pour lui faire modifier son choix
- le proviseur a refusé à un élève son changement de spécialité parce que le groupe demandé était plein.
- 2 groupes sont constitués avec la spécialité HLP (humanités, littérature, philosophie) soit 46 élèves.
- des changements de spécialité ont été faits au détriment de la spécialité math
- 24 groupes sont prévus mais de fait 28 ouverts pour donner satisfaction aux élèves et pour permettre la composition des classes
- 257 élèves annoncés mais 237 inscrits à ce jour

- un ancien professeur a mis au point un programme ACCESS EDUCATION permettant l'alignement des cours pour que les élèves de classes différentes se retrouvent ensemble pour leurs spécialités.
- conséquences de l'alignement des emplois du temps : par ex groupe de 32 élèves et un de 19 ont la même matière en même temps.

Terminales techno : 3 T STI2D pour 71 élèves et 4 STMG (une en plus)

## **Parcoursup**

### **1-CPGE TSI**

Il y a eu un problème de paramétrage des établissements supérieurs (entre les élèves appelés et admis)

Ex : CPGE TSI à Joliot-Curie : 216 appelés et non 216 admis.

Finale à Joliot-Curie, ouverture de 2 promotions pour la CPGE TSI : une à 30 élèves et la seconde à 24.

Ce pic va durer 2 ans.

La 1ère année 26 élèves au début puis 21 après le conseil de classe.

2-Filières générales G : Peu d'élèves sans proposition.

3-Filières technologiques : beaucoup d'élèves sans proposition (dont des élèves avec un mauvais dossier qui n'ont demandé que des formations géographiquement proches).

## **2-Bilan des absences et retards** :

### **Absences**

Beaucoup plus que les années précédentes avec un pic d'absences en novembre et décembre (mouvements sociaux), puis en mai.

On note deux fois plus d'absences de garçons que de filles.

On notait 263 élèves absents par heures soit 13 % dont 1327 heures pour des garçons et 672 pour des filles.

### **Retards**

15 % de retards dont 37 % liés à des problèmes de transport

Punitions au LGT : pic en 02/19

### **Sanctions**

- 201 avertissements,
- 4 blâmes,
- 4 exclusions /inclusions
- 4 conseils de discipline dont une exclusion définitive

Le mouvement lycéen a beaucoup démobilisé les élèves et le retour en janvier 2019 a été difficile et explique certains résultats dans Parcoursup.

De plus les absences des professeurs, en particulier dans les disciplines en tension ont entraîné des trous dans les emplois du temps.

## **Questions diverses des parents d'élèves**

### **1-Les parents d'élèves regrettent d'avoir reçu des informations contradictoires concernant les révisions faites par les enseignants pour préparer les épreuves du bac. Ces préparations vont-elles disparaître ?**

Il y a eu de nombreux rendez-vous liés à des problèmes d'orientation qui ont occupé les enseignants.

Quelques séances de révisions ont été organisées ponctuellement par certains professeurs.

Ces séances de révision/préparation au bac vont probablement disparaître.

**2-Les parents d'élèves constatent que le non-remplacement des professeurs concourt à un bac de qualité moindre : professeure de français non remplacée pendant un mois pour deux classes de premières par exemple. Est-ce désormais la nouvelle norme de limiter le nombre de textes à présenter et de solliciter la bienveillance du jury ?**

En principe 19 textes à présenter pour les épreuves anticipées de français en première et les programmes étaient terminés en français. En pratique non-remplacement de la professeure et seulement 14 textes présentés.

De façon générale concernant les absences de professeurs, l'Etat n'est plus en capacité d'assurer tous les remplacements et L'organisation scolaire actuelle ne permet plus de satisfaire aux exigences horaires.

Quelques chiffres :

- 991 heures remplacées
- dont 80 heures dans le cadre de remplacement de courte durée (remplacements internes)
- 7.5% d'heures perdues (absences non remplacées).

Remarques :

- Les épreuves de langues des élèves de terminale se sont faites sur les heures de cours. De nombreux élèves étaient au lycée mais pas en cours. Il faudrait s'attaquer à ce problème à la rentrée.
- Quand un professeur part en voyage scolaire avec une classe, il faudrait qu'ils préviennent les autres enseignants pour qu'ils utilisent autant que possible les heures libérées.

**3-Les parents d'élèves constatent également que certains professeurs de langue n'ont pas fini leur programme de terminale et n'ont donc pas abordées les 4 notions demandées officiellement. Y-a-t-il des explications particulières ?**

En langue en expression orale, certains élèves n'avaient travaillé que 3 notions au lieu de 4. Les élèves ont été interrogés par un autre enseignant pas au courant de la situation. Ce type de problème devrait se retrouver de plus en plus avec le CCCF (contrôle continu en cours de formation).

**4-Les parents d'élèves ont peu participé aux conseils de classe du 3ème trimestre positionnés en journée. Ils demandent que ces réunions se déroulent en fin de journée pour faciliter la représentation des parents d'élèves et permettre aux élèves de suivre leurs cours.**

La procédure d'affectation concernait 42 divisions et 21 conseils de classe avec des cas à examiner sur de courtes durées.

L'an prochain, on ne sait pas si le calendrier des procédures va changer.

**5-Pour que la rentrée de sept 2019 se passe au mieux au niveau des transports scolaires, les parents d'élèves demandent si les emplois du temps sont déjà prêts et s'ils ont été transmis à Hérault Transport concernant les modifications dans les flux pour les horaires de sortie en particulier : cours généralisés les mercredis et vendredis après-midi, cours le samedi matin ?**

Il n'y a pas de projet de cours le samedi matin (uniquement les « colles » pour les prépa). Les cours devraient être plus nombreux les mercredis après-midi et samedi-après-midi.

**6-les parents d'élèves s'inquiètent de la facilité d'intrusion dans l'enceinte du lycée par des jeunes extérieurs au lycée et demandent ce qui peut être mis en place pour assurer la sécurité de tous.**

Cette demande est liée à un Incident récent.

Le conseil régional et la ville ont retravaillé la sécurité de l'établissement

- 4 caméras de surveillance sont promises depuis 3ans
- La demande de portes d'accès tourniquet a été abandonnée (Projet de double portail automatique et portillon).

Le lycée va demander la pose de caméras sur l'établissement mais à l'extérieur des murs.

Monsieur le proviseur propose d'appeler la police en cas d'intrusion en s'appuyant sur cet incident récent, pour accélérer le processus.

L'intrusion est un délit.

Adeline Marchika  
Représentante des parents d'élèves  
Secrétaire de séance.